

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 13/135 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT ADOPTION D'UNE MOTION RELATIVE A L'ELABORATION D'UN SCHEMA REGIONAL DES POLITIQUES DE LA JEUNESSE

---

#### SEANCE DU 7 JUIN 2013

L'An deux mille treize et le sept juin, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, COLONNA Christine, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, HOUEMER Marie-Paule, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MOSCONI François, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, SCIARETTI Véronique, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme CASALTA Laetitia à Mme NIELLINI Annonciade  
M. CASTELLI Yannick à M. ORSUCCI Jean-Charles  
M. CHAUBON Pierre à Mme BARTOLI Marie-France  
Mme FEDI Marie-Jeanne à M. STEFANI Michel  
Mme LACAVE Mattea à M. SIMEONI Gilles  
Mme MARTELLI Benoîte à M. ORSINI Antoine  
Mme RISTERUCCI Josette à Mme BIANCARELLI Viviane

#### **ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

BEDU-PASQUALAGGI Diane, FRANCISCI Marcel, GRIMALDI Stéphanie, MERMET Valérie, NATALI Anne-Marie, PANUNZI Jean-Jacques, de ROCCA SERRA Camille, RUGGERI Nathalie, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SINDALI Antoine, SUZZONI Etienne.

#### L'ASSEMBLEE DE CORSE

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,

**VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, visé en son article 56,

**VU** la motion déposée par Mme Josette RISTERUCCI, au nom du groupe « Elu(e)s Communistes et Citoyens du Front de Gauche »,

**SUR** rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

#### **ARTICLE PREMIER :**

**ADOPTE**, à l'unanimité des présents, la motion, dont la teneur suit :

« **CONSIDERANT** que la jeunesse, qui est le commencement de la vie, comporte son lot de doutes et d'interrogations, et conditionne le reste de la vie,

**CONSIDERANT** qu'en cette période de crise économique, la jeunesse est devenue une étape très difficile de la vie,

**CONSIDERANT** la volonté de la Corse de mobiliser ses compétences pour offrir les meilleures chances à ses jeunes en permettant à chacun de trouver sa voie et de construire son parcours vers l'autonomie et vers une réussite scolaire, professionnelle, mais surtout sociale,

**CONSIDERANT** que la jeunesse n'étant plus une catégorie sociale homogène, la Corse doit se doter d'un cadre stratégique,

**CONSIDERANT** qu'il est indispensable pour la Corse de définir des priorités pour la jeunesse, puis de fixer des objectifs à atteindre, en complément des dispositifs existants,

**CONSIDÉRANT** ce que propose l'Association des Régions de France, il serait utile que notre collectivité élabore un SCHEMA REGIONAL DES POLITIQUES DE LA JEUNESSE.

### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**DECIDE** d'élaborer un schéma régional des politiques de la jeunesse, en association avec les différents services déconcentrés de l'État, les autres collectivités territoriales, les différentes institutions chargées d'aider les jeunes dans les différents domaines de leur vie, les associations qui travaillent en faveur de la jeunesse reconnues par l'État, les représentants des jeunes à travers les institutions (conseil académique de la vie lycéenne, organisations étudiantes, jeunes en formation professionnelle, en recherche d'emploi, etc.).

**DECIDE** que le schéma régional des politiques de la jeunesse devra comporter obligatoirement quatre volets :

- Un volet « information » : il s'agit de mutualiser toutes les informations afin de permettre la mise à disposition de documents complets à destination de tous les jeunes sur tous les territoires,
- Un volet « rationalisation des interventions et couverture des besoins » : il s'agit de mettre en complémentarité les actions

concernant les jeunes de manière à ce que tous les besoins soient couverts et que la lisibilité de cette couverture soit optimale, exemple l'accès aux soins et politique de prévention et d'éducation thérapeutique,

- Un volet « accompagnement et lutte contre toutes les formes de rupture » : il s'agit d'organiser de manière concertée la lutte contre toutes les ruptures en formation, entre les formations, entre la formation et l'emploi, dans la reprise d'emploi, etc.
- Un volet « priorités régionales » : il s'agit d'identifier un ou des objectifs prioritaires de travail et de mobiliser, en une politique cohérente, tous les acteurs possibles.

**DECIDE** que seront mis en place, sur le modèle du « Pass cultura », des pass santé, transports et tout autre thème qui sera jugé utile au développement social et professionnel des jeunes.

**DECIDE** que les travaux et résultats de ce schéma devront être rendus sous la forme d'une Conférence régionale de la Jeunesse en multi-partenariats ».

**ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 7 juin 2013

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI